

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 AVRIL 2018

Délibération n° D-2018-126

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 23/04/2018

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 30/04/2018

**Subventions de fonctionnement - Associations sportives de
compétition**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Isabelle GODEAU, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Monique JOHNSON.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Michel PAILLEY, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Monique JOHNSON, Madame Elodie TRUONG, ayant donné pouvoir à Monsieur Jacques TAPIN

Excusés :

Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction Animation de la Cité

Subventions de fonctionnement - Associations sportives de compétition

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Au titre de l'année 2018 et dans la limite des crédits qui ont été ouverts au Budget, il est proposé d'allouer aux associations affiliées à Niort Associations, les subventions annuelles dont les montants figurent dans le tableau ci-dessous.

Le calcul de ces subventions s'appuie sur des critères reposant sur 7 grandes thématiques :

- **Prise en compte de tous les publics** (nombre d'adhérents Niortais, actions dans les quartiers, développement de la mixité, développement de la pratique handisport) ;
- **Intégration du club dans la Ville** (participation à la vie de la cité, organisation de rencontres événementielles) ;
- **Cadre de vie et environnement** (respect des équipements municipaux et leur règlement intérieur, prévention des conduites déviantes, réputation du club en terme d'éthique) ;
- **Offre de loisirs / offre séniors** (alternative à la pratique compétitive, santé-bien être) ;
- **Structuration du club** (formation des bénévoles dirigeants de club, formation des arbitres, recherche de partenaires privés, labellisation de l'école de sport) ;
- **Formation et développement du club** (formation des encadrants, politique de formation des licenciés, activités sportives du club, nombre de sportifs de haut niveau) ;
- **Prise en compte des éléments comptables du club.**

A partir des éléments fournis par les associations sportives de compétition et sur la base de ces critères, il vous est proposé de leur accorder les subventions de fonctionnement, au titre de la saison 2017 / 2018.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à verser les sommes ainsi définies.

ASSOCIATIONS	SUBVENTION 2018 en €
APNEE	1 500 €
AS Automobile Club des Deux-Sèvres	600 €
Association Niortaise de Gymnastique Rythmique	600 €
Association Sportive du Golf Club de Niort	2 500 €
Association sportive des portugais	2 250 €
ASPTT Section Football	500 €
ASPTT Section Tennis	400 €
ASPTT Section Pétanque	150 €
Ball Trap Club Niortais	1 800 €

BMX Club Niortais	2 900 €
Canoë-Kayak Niortais	3 250 €
Cercle des Nageurs de Niort	9 000 €
Cercle d'Escrime Du Guesclin	2 700 €
Chok Muay Thai	800 €
Club Alpin Français	900 €
Club de Foot Gaélique Niort	1 300 €
Club de Voile Niortais	1 200 €
Club loisirs Niortais Boxe	1 350 €
Club Rugby Athlétique Niortais (CRAN)	1 500 €
Echiquier Niortais	4 800 €
Ecole Niortaise de Taekwondo	3 800 €
Electric Club Niortais Pétanque	500 €
Judo Club Niortais	6 500 €
Kendo-laïdo Club Niortais	1 350 €
Kung Fu Niort	3 600 €
Les Accros du Badminton Niortais	900 €
Les Archers Niortais	2 000 €
Le Poing de Rencontre Niortais	2 750 €
Niort Athlétic Futsal Club	1 100 €
Niort Aviron Club	1 500 €
Niort Bowling Club	800 €
Niortglace	4 800 €
Niort Hockey Club	4 800 €
Niort Pêche Compétition	2 500 €
Niort Squash Club	2 600 €
Niort Ultimate Club	1 100 €
Niort Volley Ball	1 200 €
Olympique Léodgarien	5 400 €
Pédale St Florentaise	1 750 €
Run In Niort	550 €
SA Souché Niort - Section Tennis	1 650 €
SA Souché Niort et Marais Karaté-Kendo-laïdo	1 800 €

Shotokan Karaté Do Niortais	900 €
Sojjok Kwan	3 000 €
Sporting Karate Club	1 000 €
Stade Niortais Tennis	1 500 €
Stade Niortais Triathlon	1 000 €
Taekwondo Club Niortais	4 600 €
Twirling Bâton Niort	1 430 €
Twirling Club Niortais	2 500 €
Union Athlétique Niort Saint Florent	7 250 €
Union des Gymnastes Niortais	3 300 €
Union Sportive Pexinoise	1 300 €
Vélo Club Niortais	850 €
Vertiges	2 100 €
TOTAUX	123 680 €

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour : 44
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 1

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Alain BAUDIN